



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 14 septembre 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Corinne LARRUE
François LEFORT
Philippe MAUBERT

I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de Brinay (18)
- Elaboration du PLU de Ymeray (28)
- Modification simplifiée du PLU d'Ambillou (37)
- Modification simplifiée n°4 du PLU de Chinon (37)

II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Demande de renouvellement et d'extension d'une carrière à Plaimpied (18)
- Autorisation environnementale relative à un parc éolien à Sainte-Lizaigne (36)

V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

VI. Délégations

Néant

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale du Centre-Val de Loire (MRAe) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

Étienne LEFEBVRE